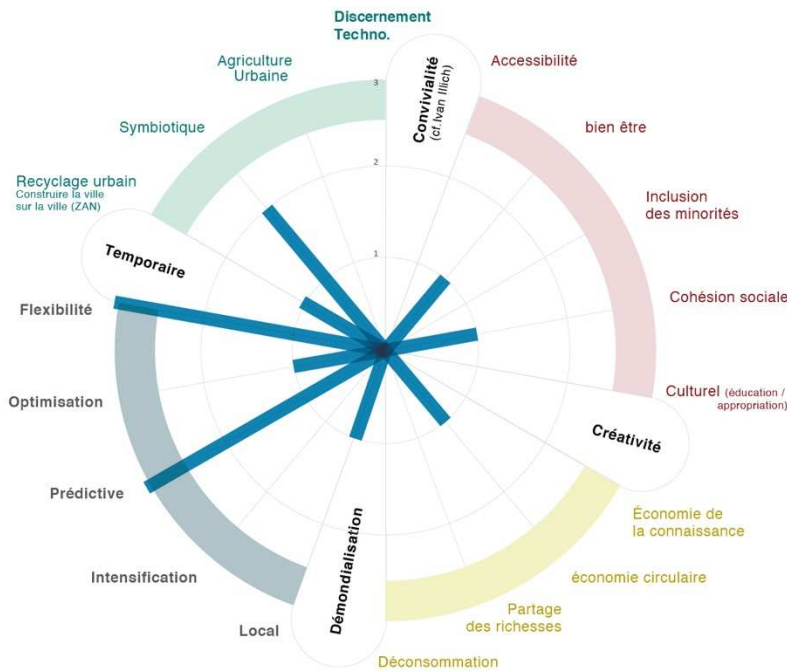


6 Ville résiliente



Le concept de ville résiliente

Marqueurs conceptuels : Les réflexions sur la ville résiliente obligent à penser, de manière plus fondamentale, la lourdeur des *métabolismes* urbains développés, et à y intégrer de nouvelles notions, comme la *flexibilité*, *l'agilité* (cf. *ville adaptable et chrono-urbanisme*) ou *l'interdépendance* (cf. *métabolisme urbain*). La construction d'une capacité de résilience des systèmes urbains contribuerait néanmoins à « *concrétiser les aspirations économiques, sociales et environnementales de la ville durable* » (Toubin & al. 2012). La résilience s'apprécierait également au niveau du tissu social lui-même, « *Composées de communautés en réseau et de systèmes de survie, les villes résilientes deviendraient plus fortes en s'adaptant aux désastres (...)* La résilience n'implique pas un retour à des conditions communautaires dysfonctionnelles ou non durables, mais une adaptation à des conditions sociales et écologiques dynamiques de manière à protéger et à améliorer la qualité de vie, la productivité écologique à long terme et la santé publique et personnelle. » (Beatley, Newman, 2013). Au-delà de leur capacité à anticiper les chocs, les stratégies de résilience urbaines s'apprécierait également dans le temps, en ciblant des modes d'organisation et de *gouvernance* qui visent une accélération du retour à la normale. De même, la « *capacité du système à fonctionner en mode dégradé (...)* ou à un niveau de performance plus faible » (Toubin & al. 2012), ouvre des pistes quant aux réflexions à avoir sur les niveaux acceptables de *sobriété urbaine*, ainsi que sur la *convivialité* et la *robustesse* des dispositifs et infrastructures techniques.

Empruntée à la physique, la *résilience* décrit historiquement la résistance d'un matériau au choc, et sa capacité à retrouver sa forme initiale, à « rebondir », et renvoi donc à son élasticité et à sa flexibilité (Anaut, 2005). Elle se retrouve aussi en psychologie depuis les années 1950, où elle décrit la capacité d'un individu à *surmonter un traumatisme* (Werner et Smith, 1982). En écologie, depuis les années 1970, elle désigne la capacité d'un *système vivant* à retrouver ou à conserver un état d'équilibre dynamique, après avoir subi une perturbation extérieure ou interne (Holling, 1973). On la retrouve plus récemment en économie, cherchant à décrire un ensemble de mesures permettant au système économique de redémarrer après l'une de ses crises systémiques (Walker, Cooper, 2011). Elle s'est invitée dans le débat urbain au tournant des années 2000, en réaction aux attentats de New-York et à une série de catastrophes naturelles, (ouragan Katrina, 2005, Tempête Xynthia, 2010; cf. Godschalk, 2019). C'est aussi à cette époque qu'un changement de regards s'opère sur la ville globalisée. L'analyse des métabolismes urbains des pays émergents fait état de leur capacité à innover, avec très peu de moyens, et à absorber des chocs dont certaines sociétés, plus occidentalisées, ne seraient pas capables. (Cf. exposition « mutations », Rem Koolhaas, Bordeaux, en 2000).

Définition du concept : un article de la revue *Landscape and Urban Planning*, (Meerow et al. 2015) propose un bilan des définitions de la résilience urbaine et fait état de *leurs contradictions*, de leurs *tensions conceptuelles* et propose une autre définition jugée plus flexible : ce concept désignerait ainsi « *la capacité d'un système urbain - et de tous ses réseaux socio-écologiques et socio-techniques [...] à maintenir ou à revenir rapidement aux...*

Liens avec la démarche low-tech : Dans sa capacité à s'adapter, à limiter, et à dépasser certaines problématiques urbaines systémiques, le concept de ville résiliente offre des perspectives méthodologiques intéressantes pour penser le concept de Ville low-tech (cf. Partie 2). Pour autant, comme le rappelle (Meerow et al., 2016) « Déterminer ce qui est, ou n'est pas, un état souhaitable [de la ville, vers lequel revenir après un choc] nécessite des jugements normatifs préalables » ; c'est sans doute là que la démarche low-tech, faisant preuve d'un *discernement* méthodique, est capable d'apporter des réponses.

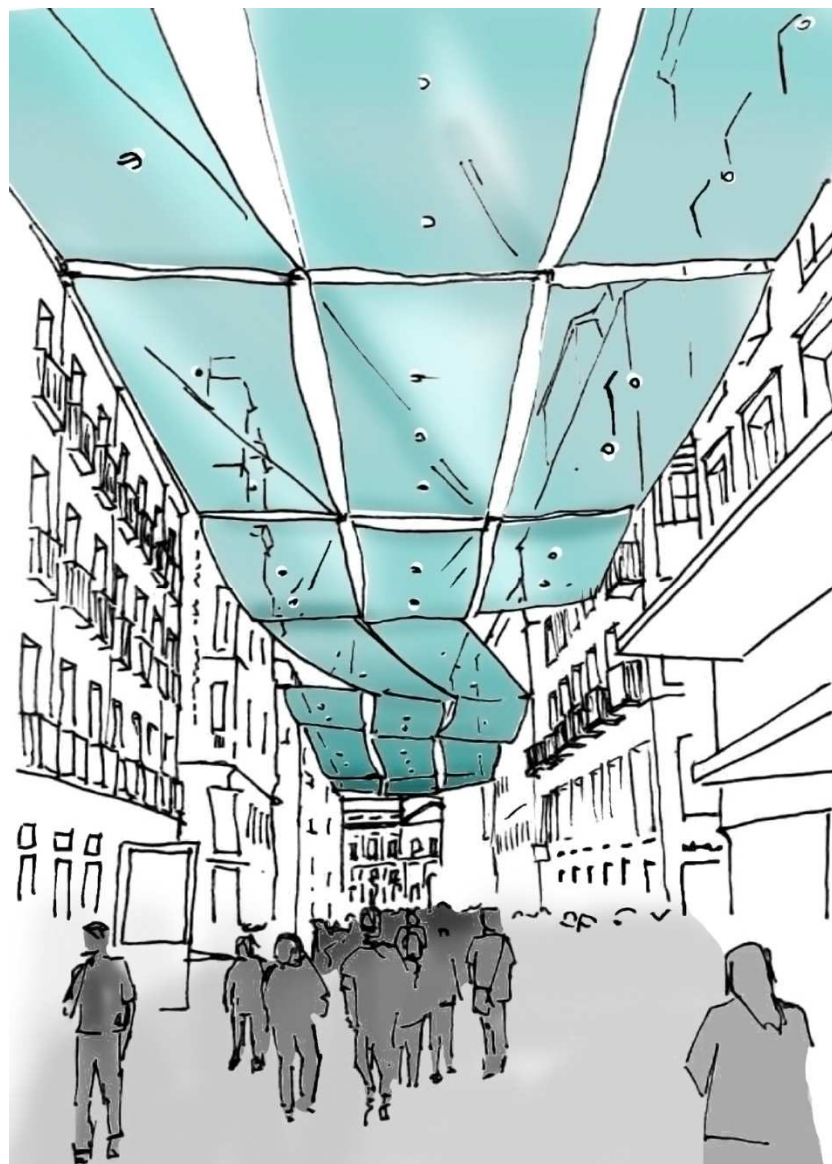


Illustration n° 6 : les tissus de protection pour préserver les rues de la chaleur madrilène. Calle del Arenal, près de la Puerta del Sol à Madrid, Espagne

...fonctions souhaitées face à une perturbation, à s'adapter au changement et à transformer rapidement les systèmes qui limitent sa capacité d'adaptation actuelle ou future ». Le fait qu'elle commence peu à peu à s'imposer dans le discours public marque un tournant dans l'histoire de la pensée urbaine, qui quitte peu à peu les préceptes du développement durable (Beatley, Newman, 2013) et semble, sinon lui préférer, du moins lui substituer, une approche peut-être plus réaliste (ou résignée) de la *complexité*, des *incertitudes* et de la *fragilité* de la ville anthropocène (Da Cunha, Thomas, 2017).

Concepts associés : Ville Durable ; Ville adaptable ; métabolismes urbains

Exemples majeurs : La Nouvelle Orléans (USA) et Medellin (Colombie), selon l'index « 100 Resilient Cities ».

ANNEXE 7 : À PROPOS DE LA VILLE RESILIENTE

Empruntée à la physique, la résilience décrit la résistance d'un matériau au choc, et sa capacité à retrouver sa forme initiale, à « rebondir », et renvoie donc à son élasticité et à sa flexibilité. La résilience se retrouve en aussi en psychologie depuis les années 1950, où elle décrit la capacité d'un individu à surmonter un traumatisme. En écologie, depuis les années 1970, elle désigne la capacité d'un système vivant à retrouver ou à conserver un état d'équilibre dynamique, après avoir subi une perturbation extérieure ou interne. On la retrouve plus récemment en économie, cherchant à décrire un ensemble de mesures permettant au système économique de redémarrer après l'une de ses crises systémiques. Elle s'est invitée dans le débat urbain au tournant des années 2000, notamment à la suite de catastrophes « naturelles », comme l'ouragan Katrina, sur les côtes de la Floride en 2005, ou les inondations dues à la Tempête Xynthia en 2010. De même, au tournant des années 2000, un changement de regards s'est opéré sur la ville globalisée, et sur la montée en puissance des métabolismes urbains des pays émergeant. Une prise de conscience sur leur capacité à innover, avec très peu de moyens, et à absorber des chocs que certaines sociétés, plus occidentalisées, ne seraient pas capables d'absorber de la même façon. L'exposition « mutations », organisée par Rem Koolhaas à Bordeaux, en 2000, illustre pleinement cette prise de conscience.

Un article de la revue *Landscape and Urban Planning*, (Meerow et al. 2015) propose un bilan des définitions de la résilience urbaine et fait état de *leurs contradictions*, de leurs *tensions conceptuelles* et propose une autre définition jugée plus flexible : ce concept désignerait ainsi « *la capacité d'un système urbain - et de tous ses réseaux socio-écologiques et socio-techniques [...] à maintenir ou à revenir rapidement aux fonctions souhaitées face à une perturbation, à s'adapter au changement et à transformer rapidement les systèmes qui limitent sa capacité d'adaptation actuelle ou future* ».

Selon la définition qu'en donne Serge Lhomme, « La résilience urbaine est considérée comme la capacité de la ville à absorber une perturbation puis à récupérer ses fonctions à la suite de celle-ci ». Le fait qu'elle commence peu à peu à s'imposer dans le discours public marque un tournant dans l'histoire de la pensée urbaine, qui quitte peu à peu les préceptes du développement durable (Beatley, Newman, 2013) et semble, sinon lui préférer, du moins lui substituer, une approche peut-être plus réaliste (ou résignée) de la complexité, des incertitudes et de la fragilité de la ville anthropocène (Thomas, Da Cunha & al. 2017). Les réflexions sur la ville résiliente obligent à penser, de manière plus fondamentale, la lourdeur des métabolismes urbains développés, et à y intégrer de nouvelles notions, comme la flexibilité, l'agilité (voir ville adaptable et chrono-urbanisme) ou l'interdépendance (voir métabolisme urbain). La construction d'une capacité de résilience des systèmes urbains contribuerait néanmoins à « concrétiser les aspirations économiques, sociales et environnementales de la ville durable. » (Toubin & al. 2012).

La résilience s'apprécierait également au niveau du tissu social lui-même, « Composées de communautés en réseau et de systèmes de survie, les villes résilientes deviendraient plus fortes en s'adaptant aux désastres (...) La résilience n'implique pas un retour à des conditions communautaires dysfonctionnelles ou non durables, mais une adaptation à des conditions sociales et écologiques dynamiques de manière à protéger et à améliorer la qualité de vie, la productivité écologique à long terme et la santé publique et personnelle. » (Beatley, Newman, 2013)

Au-delà de leur capacité à anticiper les chocs, les stratégies de résilience urbaines s'apprécierait également dans le temps, en visant des modes d'organisation et de gouvernance qui vise une accélération du retour à la normale. De même, la « capacité du système à fonctionner en mode dégradé (...) ou à un niveau de performance plus faible » (Toubin & al. 2012), ouvre des pistes quant aux réflexions à avoir sur les niveaux acceptables de sobriété urbaine, ainsi que sur la convivialité et la robustesse des dispositifs et infrastructures techniques.

Liens avec la low-tech

Dans sa capacité à s'adapter, à limiter et à dépasser certaines problématiques urbaines systémiques, le concept de ville résiliente offre des perspectives méthodologiques intéressantes pour penser le concept de Ville low-tech (cf. Partie 2). Pour autant, comme le rappelle (Meerow et al., 2016) « *Déterminer ce qui est, ou n'est pas, un état souhaitable [de la ville, vers lequel revenir après un choc] nécessite des jugements normatifs préalables* » ; c'est sans doute là que la démarche low-tech, faisant preuve d'un *discernement* méthodique, est capable d'apporter des réponses.

Concepts associés

Ville Durable ; Ville adaptable ; métabolismes urbains

Exemples majeurs : La Nouvelle Orléans (USA) et Medellin (Colombie), selon l'index « 100 Resilient Cities ».

ANNEXE 8 : À PROPOS DES VILLES A ECHELLE HUMAINE

Sans former un concept à part entière, les questions de taille, de proportion ou de juste mesure des villes (et par la même des sociétés), ont traversé l'histoire de la pensée urbaine. Existe-t-il un seuil à ne pas dépasser dans les activités humaines pour un fonctionnement souhaitable, permettant l'épanouissement de chacun ? Depuis Platon et sa cité idéale de 5040 foyers, jusqu'aux garden cities d'Ebenezer Howard, en passant par les utopies phalanstériennes de Fourier, de nombreux auteurs se sont penché ce questionnement au combien transversal (cf. Illich, 1973, Lynch, 1981, Paquot 2020), ayant pour enjeux de définir un seuil dans lequel les activités humaines permettraient l'épanouissement de chacun. Depuis plusieurs décennies, alors même que les sociétés modernes ont tendance à tout mesurer (cf. Smart-city), cette approche a été peu présente dans les réflexions politiques ou philosophiques. Pourtant, les questions de dimension s'avèrent déterminantes si l'on entend vivre dans un monde convivial, au sens qu'Ivan Illich donnait à ce terme, et non laisser se constituer une société qui écraserait l'homme, car disproportionnée (Rey, 2014). Pour les auteurs, les villes et les modes de vie actuels vont à contresens : le capitalisme et la société de consommation prône un dépassement toujours plus frénétique, qui crée de la frustration, les métropoles concentrent des populations de plus en plus nombreuses, les sociétés humaines ont perdu la mesure. Les questions de taille sont parmi les plus déterminantes si l'on entend vivre dans un monde « convivial », au sens qu'Ivan Illich donnait à ce terme, et non laisser se constituer une société qui écrase l'homme, car disproportionnée (Rey, 2014).

Approches

Les idées sur la taille des villes divergent mais des limites se dégagent. Pour Lewis Mumford (2016), une ville devrait accueillir un minimum de 30 000 personnes pour disposer de tous les équipements nécessaires à la vie d'une région (hôpitaux, université, théâtre...). À l'inverse, au-delà d'une certaine taille, 500 000 personnes, la ville deviendrait contre-productive (embouteillages, pollution, inégalités...). Pour (Jan Gehl, 2010), une approche « à échelle humaine » de l'urbanisme permettrait d'aboutir à des villes *animées, sûres, durables et saines*. De nombreuses métropoles en France et dans le monde ont déjà atteint leur seuil de contre-productivité (Thierry Paquot, 2020). Faudra-t-il alors privilégier des villes plus petites ? Comment la sobriété peut répondre aux déséquilibres écologiques engendrés par le progrès technique infini et l'hubris ? Dans mesure et démesure des villes, Thierry Paquot (2020) estime qu'une juste mesure des villes permettrait le vivre ensemble et la combinaison de trois qualités spécifiques à l'esprit des villes, *l'urbanité, la diversité et l'altérité*; le concept de *Bioregion* est alors largement mobilisé pour appuyer ses analyses (voir la fiche dédiée). L'auteur défend un existentialisme écologique, qui réconcilie les humains et le vivant et suggère de développer la recherche faite autour de la topophilie, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas quantifiable dans une ville, ce qui relève des émotions : comment prend-t-on racine dans un quartier, pourquoi fait-on toujours les mêmes parcours...

Se pose aussi la question de la gouvernance. Olivier Rey condamne un des réflexes contemporains qui consisterait à résoudre chaque nouveau problème « par le haut » et prône un retour aux échelles naturelles. « *La taille excessive apparaît comme le seul et l'unique problème imprégnant toute la création. Partout où quelque chose ne va pas, quelque chose est trop gros* », « *En économie, il était vain de chercher une bonne solution à une échelle où les bonnes solutions n'existent pas.* » (Leopold Kohr 1957). Cette prise de conscience devrait aussi s'exercer au niveau de l'individu, par une réappropriation des enjeux et des actions possibles, des initiatives individuelles ou locales, à des échelles « *humaines* ». Le bon fonctionnement des institutions est également lié à leur taille. Les approches d'Illich et de Dupuy sur la contre-productivité des institutions montre que passé un certain seuil, l'école n'instruit plus, les transports dysfonctionnent et sont chronophages, l'hôpital rend malade. (Illich, 1973, Dupuy, 1974).

La question des techniques est centrale. Le capitalisme « *dépossède les individus de tout ce qu'ils étaient jadis capables de faire par eux-mêmes* » *Plus la technique gagne en complexité, plus elle se dissimule sous des dehors simples et lisses, sous une « interface » que l'utilisateur, le souhaiterait-il, ne saurait franchir.* » (Rey, 2014). Il convient de retrouver une certaine humilité et de privilégier la juste mesure au toujours plus. La question de la vitesse se pose également : « *Entre des hommes libres, des rapports sociaux productifs vont à l'allure d'une bicyclette, et pas plus vite (Illich, 1975). La décroissance est pour certains un impératif, la frugalité doit conduire à une « juste plénitude »* (Paquot, 2020).

« *La notion de juste mesure s'est perdue. C'est pourtant elle, ne cesse de répéter Illich, qui est essentielle pour comprendre l'existence, dans tous les domaines, de seuils de retournement au-delà desquels le développement devient destructeur. Il invite à réélaborer un rapport au monde inspiré par le principe de proportionné : proportion entre les moyens et les fins, d'une part (pas de déchaînement technique pour remplir des tâches frivoles, ou qui pourraient être accomplis plus simplement), proportion entre les fins poursuivies et les facultés de l'être humain, d'autre part (ce que permet la technique doit demeurer commensurable avec les facultés humaines ; sans quoi, la technique humilie, asservit et défait l'homme au lieu de lui être bénéfique). Il ne s'agit pas tant, ici, d'être antimoderne, que de prendre en compte les conditions à respecter pour que les promesses d'émancipation de la modernité soient tenues.* » (Rey, 2014).

Liens avec la low-tech

Toutes ces réflexions et auteurs sont largement mobilisées dans la pensée low-tech, voire en constituent ses fondements. Le questionnement systématique de la finalité, de la juste mesure des moyens engagés pour y répondre, l'humilité face au vivant, la critique d'une accélération forcée, d'une valorisation du tout technologique et la complexité croissante des outils et des structures. La qualité des produits, les enjeux sociaux et environnementaux, l'importance de l'accessibilité et l'appropriation par tous sont au cœur de ces réflexions, sur lesquelles la low-tech s'est largement appuyé. Elles questionnent également la taille des villes, les liens entre territoires, mais aussi l'échelle humaine, la topophilie (empruntée à Bachelard, 1957), autant d'éléments encore peu abordés dans la pensée low-tech.

Concepts associés

Bioregion (voir fiche dédiée) ; cité-jardin, Howard (1898) ; ville écologique (cf. *Cities for a small planet*, Rogers, 1998).

Exemples majeurs

La cité des Grecs de l'Antiquité : « *les Grecs énonçaient l'universel au singulier : ils disaient « tout homme est mortel », non « tous les hommes sont mortels ». L'humanité de l'homme voulait qu'il vécût avec d'autres, mais la même humanité exigeait que la vie sociale reconnût le « chaque un » : sans quoi, la vie sociale aurait défail à la fois le singulier et l'universel. La réponse à ces exigences fut la cité (polis). La cité accomplit la nature politique des hommes, en ce qu'elle fait vivre ensemble, mais aussi en ce qu'elle les empêche de devenir masse.* ». Le repoussoir pour les Grecs était la multitude de l'Empire perse, synonyme pour eux de mort du politique. (Rey, 2014).

La vitesse généralisée (Dupuy-Illich) avec l'exemple de la voiture, élément clé de la structuration de notre espace-temps, qui apparaît comme un « *monstre chronophage* ».